



QF1 – QF2 – QF3 à remplir par la MJC

 7,00 € (du 01/09/21 au 31/08/22) Carte familiale (nom du payeur) :

ÉTAT CIVIL (de l'enfant)

Nom : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Ville : ----- Date de naissance : -----

Téléphone : ----- N° d'urgence : -----

E-mail : -----

Ets Scolaire : ----- Classe : -----

A cocher obligatoirement

 J'autorise Je n'autorise pas

la MJC à photographier mon enfant et à utiliser ces photos, prises dans le cadre d'une activité, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

SANTÉ

- Je suis apte à la pratique de toutes les activités : OUI – NON
- Certaines activités me sont déconseillées (contre-indications, traitement médical...) : OUI – NON

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Quelle est votre caisse d'assurance maladie ?

CPAM

MSA

FONCTIONNAIRE

AUTRES

- Quelle est votre numéro d'allocataire ?

Attribué dès lors qu'une demande d'allocation est sollicitée auprès de la CAF) : -----

- Nom et adresse des employeurs des parents, des tuteurs ou tutrices légaux :

Parent : -----

Parent : -----

Responsable légal de l'enfant : MERE - PERE - TUTEUR/TUTRICE - AUTRE (préciser) :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné-e, Madame, Monsieur -----

Parent, tuteur ou tutrice légal de ----- autorise les responsables de la MJC de Pacé, à effectuer l'ensemble des soins médicaux et chirurgicaux qui seraient nécessaires en cas d'accidents, de maladies, d'affections graves. De même, je m'engage à rembourser à l'association les frais médicaux ainsi engagés. Par ailleurs, je prends connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les mineurs durant les activités auxquelles ils participent (code de l'action sociale et des familles, décret n°2002-538 du 12 avril 2002).

Je joins la fiche sanitaire de liaison fournie par la MJC, ainsi que la copie du carnet de vaccinations (obligatoire pour les sorties, sans ces documents votre enfant ne pourra pas quitter la MJC)

Je joins l'attestation nautique (obligatoire pour les sorties nautiques : piscine, rafting, séjour nautique...)

Tournez SVP



- Mon enfant peut repartir seul-e de l'accueil de loisirs de la MJC de Pacé aux horaires de départ du midi (12h) et du soir (17h) :

OUI

NON

(Entourer votre choix)

- Personnes autorisées à prendre en charge votre enfant à la sortie de l'accueil de loisirs de la MJC De Pacé :

Nom	Prénom	Qualité	Téléphone

Les départs anticipés (avant 12h et 17h) doivent faire l'objet d'une demande auprès du directeur, Karl LE CHARPENTIER, et n'être qu'occasionnels (sauf pour activité régulière du mercredi).

Tarif Espace Jeunes :

Quotien familial n°1 (0 à 900) : 5,50 € la journée / 3 € la demie-journée
Quotien familial n°2 (901 à 1300) : 6 € la journée / 3,50 € la demie-journée
Quotien familial n°3 (> 1301) : 6,50 € la journée / 4 € la demie-journée

Fait à : -----

Le : -----

La MJC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration de bien(s) appartenants au jeune adhérent-e.

En cas de changement de situation en cours d'année (déménagement...), le signaler aux responsables de la MJC.

Le ou la jeune est placé-e sous la responsabilité de la MJC lorsqu'il ou elle se trouve dans l'Espace Jeunes aux horaires officiels d'ouverture. En dehors des activités proposées par la MJC, le ou la jeune n'est pas placé-e sous la responsabilité de l'association.

Je déclare avoir pris connaissance des clauses d'inscriptions.

J'ai pris connaissance du fonctionnement pédagogique du secteur jeunesse 10/25 ans.

(Projet pédagogique disponible par voie d'affichage et téléchargeable sur le site de la MJC : www.mjcpaced.com)

Signature parents

Contact MJC : 6, avenue le Goffic - 35740 PACE - 02 99 60 14 72 / accueilmjcpaced@gmail.com

Le secteur 10-14 ans fonctionne avec le soutien de la commune de Pacé et de la CAF d'Ille et Vilaine

